

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020

Etaient Présents 55 titulaires, 4 suppléants, 7 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, Daniel LACRAMPE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE,

Suppléants : Jérôme BOURGUINAT suppléant de Jacques CAZAURANG, Patrick DRILHOLE suppléant de Rose Elisabeth LOPEZ, Lauriane TRESSERRE suppléante de Gérard LEPRETRE, Loïc LUNION suppléant de Aurore GUEBARA

Pouvoirs : Fabienne TOUVARD à Fabienne MENE-SAFFRANE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, André LABARTHE à Laurence DUPRIEZ, Martine LARROUCAU à Jean CONTOU CARRERE, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents : Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Jean-Maurice CABANNES, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Marie Annie FOURNIER, Jacques MARQUÈZE,

RAPPORT N° 25-200910-TOU-

CONVENTION DE CESSIION A TITRE GRATUIT DES TOPOGUIDES DE RANDONNEES PEDESTRES

Mme ALTHAPÉ précise que dans le cadre de sa compétence Plan Local de Randonnées, et suite à la refonte de son réseau d'itinéraires depuis 2017, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a édité un topoguide de randonnées pédestres. Il s'agit d'une sélection de randonnées faciles (37 itinéraires) à pratiquer toute l'année sur l'ensemble du territoire du Haut-Béarn.

La CCHB a imprimé 1 900 exemplaires de ce topoguide et souhaite que l'Office de Tourisme du Haut-Béarn (OTHB) se charge de sa promotion et de sa commercialisation.

Il est proposé de signer une convention qui a pour objet de régler gratuitement de 1 900 exemplaires du topoguide de randonnées pédes Pyrénées béarnaises ».

Elle a une durée limitée : de la livraison à la vente de la totalité des topoguides. A l'issue de cette période la convention est caduque.

La CCHB s'engage à prendre en charge la conception et l'impression de la 1^{ère} édition des 1 900 exemplaires cédés à l'OTHB.

L'OTHB s'engage à le promouvoir sur ses outils de communication (brochures, site web, réseaux sociaux...) et autres médias (presse, magazine...).

Il s'engage également à le vendre à un montant de 10 € prix public dans les bureaux de l'Office de Tourisme (Oloron Sainte-Marie, Bedous, Arette et La Pierre Saint-Martin) et autres réseaux de diffusion qu'il trouvera pertinent.

L'OTHB conserve l'intégralité des recettes qui servent à assurer la promotion et la commercialisation de ce support, ainsi que sa réédition.

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à signer la convention de cession à titre gratuit des topoguides de randonnées pédestres avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 septembre 2020

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY